

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	12
Votants	13
absents	03
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt quatre Le 08 Avril à 18h30 Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2024
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie.
ABSENTS : EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. PERTUIS Martine.
PROCURATIONS: PERTUIS Martine à MOUSSEAULT Philippe
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FORT Sylvette a été élue.

OBJET : Consultation maîtrise d'œuvre ravalement et SAS d'entrée école

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'étude énergétique menée par l'entreprise Energio en date du 20/11/2020 puis correction en date du 08/12/2020 sur l'étude énergétique avec simulation thermique dynamique.

Vu la délibération n°2021-14 du 15/02/2021 actant l'isolation du bâtiment scolaire et la demande de subvention DETR,

Vu la délibération n°2021-95 actant le projet de travaux de ravalement de façade, d'agrandissement de SAS d'entrée avec accessibilité en pente douce,

Vu la délibération n°2021-111 du 13/09/2021 validant le choix de l'architecte pour les travaux du groupe scolaire
Considérant que les travaux n'ont pas été lancés depuis et qu'il y a lieu de faire le nécessaire avant le mois de septembre 2024 pour toujours bénéficier des subventions octroyées,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de lancer une consultation directe auprès des architectes et/ou bureau d'études pour lancer la maîtrise d'œuvre des travaux cités ci-dessus.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

➤ **AUTORISE** le Maire à engager la consultation de la maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet cité ci-dessus et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 09/04/2024

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024
Publication : 09/04/2024